



Date d'attribution : 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Vague 6 des groupes de discussions

RAPPORT FINAL
Août 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél : 613.241.5802

Télec. : 613.248.7981

www.ipsos.ca

« Ce rapport est aussi disponible en anglais »



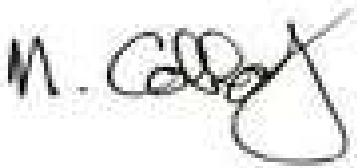
Table des matières

1. Sommaire	1
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthodologie.....	2
Principales constatations	3
Actions du gouvernement	3
2. Résultats détaillés.....	8
Thèmes discutés.....	8
Actions du gouvernement	8
Politiques canadiennes en matière de défense et de relations internationales.....	9
Régime fiscal canadien	10
Pauvreté	15
Tarification du carbone	18
Défis locaux	20
Conduite avec facultés affaiblies.....	21
3. Annexes	22
Annexe A. Méthodologie de recherche	22
Annexe B. Guide de recrutement français.....	24
Annexe C. Guide de discussion français	30



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1. Sommaire

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles de façon impartiale. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP fournit de l'information et des conseils objectifs et de qualité pour soutenir le premier ministre et le Cabinet, dont de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications du gouvernement et à établir les grands thèmes de communication et les messages principaux du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales, telles que déterminées par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats responsables des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Dans l'exercice de son mandat, le BCP a exigé l'établissement d'un cycle continu de collecte de données qualitatives afin d'assurer une représentation à jour des opinions des Canadiens sur des enjeux à grande échelle présentant un intérêt pour le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce que devraient être les priorités du gouvernement. En outre, le fruit de ces recherches permet au gouvernement de mieux comprendre les tendances nouvelles et de mesurer l'opinion des Canadiens sur des enjeux nationaux clés et les principales initiatives stratégiques.

Grâce à un cycle continu de collecte de données des groupes de discussion, le BCP connaîtra beaucoup mieux les points de vue des Canadiens en ce qui concerne les enjeux les plus importants du pays, leur perception à l'égard de la façon dont le gouvernement devrait régler ces enjeux, les attentes quant aux mesures découlant des priorités du gouvernement, et leur opinion concernant la façon dont le gouvernement peut concentrer ses efforts efficacement pour régler les enjeux nouveaux. Cette recherche aide à étayer l'élaboration de messages et de produits de communication et à établir des tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. En outre, la recherche permet au gouvernement du Canada d'élaborer des activités de communication et de les peaufiner, afin de répondre aux besoins précis des Canadiens grâce à de l'information à jour, facile à comprendre et d'actualité fondée sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines concernés.

Cette sixième vague de collecte de données qualitatives avait pour but de réunir les commentaires de Canadiens sur des politiques et des enjeux choisis, qui sont importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux discutés dans le cadre des groupes de discussions différaient d'un endroit à l'autre. Les sujets couverts étaient les suivants :

- Actions du gouvernement du Canada
- Politiques canadiennes en matière de défense

- Régime fiscal canadien
- Pauvreté
- Tarification du carbone
- Défis locaux
- Conduite avec facultés affaiblies

Aperçu de la méthodologie

Cette sixième vague de recherches qualitatives comprenait une série de huit groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 12 et le 21 juin 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30, et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Trois-Rivières (Qc) – 12 juin
- Whitehorse (YK) – 14 juin
- Toronto (ON) – 19 juin
- Coquitlam (CB) – 21 juin

En tout, douze participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de huit à dix participants. Au total, 82 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Ce deuxième volet de la recherche fait partie d'un projet de collecte continue de données qualitatives qui fait appel à 144 groupes de discussion tenus dans le cadre de plusieurs vagues au cours de l'année 2017, avec l'option de renouveler le cycle de la recherche pour deux autres années. Le coût total du marché lié à ce projet de recherche pour l'année civile 2017 s'élève à 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

Actions du gouvernement

On a d'abord demandé aux participants de faire part au groupe de ce qu'il avait vu, lu ou entendu au propos du gouvernement du Canada récemment. Les sujets mentionnés spontanément portent sur une vaste gamme de questions :

- Légalisation de la marijuana (mentionné à chaque endroit)
- Relations entre le Canada et les États-Unis (mentionné à chaque endroit)
- L'environnement et l'Accord de Paris
- Les négociations sur le bois d'œuvre
- Célébrations du 150e anniversaire du Canada
- Immigration et réfugiés
- Améliorations au Régime de pensions du Canada et son expansion
- Aide internationale
- Négociations d'accords de libre-échange (ALENA)
- Assistance financière aux parents pour la garde des enfants
- Dépenses militaires
- Droits des personnes transgenres
- Ententes avec les Premières Nations (à Whitehorse seulement)
- Approbations de pipelines (à Coquitlam seulement)

Au nombre des sujets de discussion désignés (suggérés) pour les groupes de consultation figurent les suivants :

- Politiques canadiennes en matière de défense et de relations internationales
- Régime fiscal canadien (pas discuté à Whitehorse)
- Pauvreté (pas discuté à Trois-Rivières)
- Tarification du carbone (pas discuté à Trois-Rivières)
- Défis locaux (discutés à Whitehorse et Trois-Rivières seulement)
- Conduite avec faculté affaiblies (à Whitehorse seulement)

Politiques canadiennes en matière de défense et de relations internationales

Bien que cette question ait rarement été soulevée spontanément, la majorité des participants de tous les endroits, lorsqu'on leur a posé la question, ont entendu dire que le Canada allait augmenter ses dépenses en matière de défense. Les dépenses en nouveaux avions ont été le plus souvent mentionnées, tandis que quelques participants ont également affirmé avoir entendu que la défense du Nord canadien devenait une priorité plus élevée pour le gouvernement. En général, l'idée d'augmenter les dépenses militaires canadiennes a été bien accueillie. La plupart des participants qui avaient entendu parler d'une augmentation des dépenses estimaient que ce changement était probablement stimulé par des

changements de politique étrangère aux États-Unis qui entraîneraient plus de responsabilités militaires pour le Canada et ses alliés dans les années à venir.

Cette impression générale concernant un changement dans la politique étrangère des États-Unis a fait croire aux participants que le Canada devait commencer à chercher des solutions de rechange sur le front commercial. Beaucoup ont dit qu'ils avaient l'impression que le Canada cherchait maintenant à diversifier ses possibilités commerciales avec l'Union européenne et les pays asiatiques, en commençant par la Chine. Ils ont dit s'inquiéter des récents développements de la politique américaine et ont estimé que le gouvernement canadien devait faire preuve de prudence dans ses rapports avec l'administration américaine.

Régime fiscal canadien

Une discussion prolongée sur le régime fiscal canadien a eu lieu à Trois-Rivières, à Toronto et à Coquitlam. La plupart des participants à Trois-Rivières et à Toronto estimaient que le régime fiscal canadien devait être modifié à certains égards, alors que les participants de Coquitlam étaient plus divisés sur la question. Certains ont dit qu'il avait besoin d'une refonte complète, tandis que d'autres pensaient que de petits ajustements pourraient être suffisants. Cependant, presque tous ont convenu que le système devait être « plus juste ». Ils considéraient que le système favorisait les membres les plus riches de la société canadienne, surtout parce qu'il permettait aux personnes disposant de plus de ressources de réduire leurs paiements d'impôt en utilisant diverses échappatoires fiscales jugées inaccessibles aux Canadiens des groupes à moindre revenu.

Dans les trois villes, on a demandé aux participants d'effectuer un exercice dans le cadre duquel ils ont été chargés de réformer le régime fiscal canadien en identifiant jusqu'à trois groupes qui, selon eux, devraient payer plus d'impôts et trois autres groupes qui devraient payer moins d'impôts. Deux groupes se démarquent clairement parmi ceux qui devraient payer plus d'impôts: le premier 1 % des personnes qui touchent les revenus les plus élevés et les grandes entreprises. Il s'agissait de choix quasi-unanimes dans tous les groupes. La plupart des participants n'étaient pas préoccupés par les taux d'imposition réels établis pour ces personnes et ces sociétés, mais ont fait remarquer que les riches étaient en mesure d'éluder les règles actuelles afin de réduire leur fardeau fiscal.

Quant aux groupes qui devraient payer moins d'impôts, les choix étaient plus diversifiés. Les travailleurs pauvres et les Canadiens à faible revenu se sont classés parmi les deux premiers groupes ayant besoin de réduire leur charge fiscale. Ces deux groupes ont été suivis par les retraités canadiens, des familles de jeunes enfants, la classe moyenne, et les petites entreprises, avec des choix fondés principalement sur des expériences personnelles ou familiales.

Une fois cet exercice terminé, les participants ont été chargés de fournir un nom ou une expression qui représentait le mieux ce qu'ils pensaient des changements fiscaux qu'ils avaient proposés dans le cadre de l'exercice. Les mots « juste » et « équitable » ont dominé tous les autres. Les participants croyaient que ce système idéal éliminerait les échappatoires fiscales et forcerait les personnes et les entreprises plus riches à payer plus que les Canadiens de la classe moyenne ou que ceux ayant un plus faible revenu, à leur avis, comme il se doit.

Lorsqu'on leur a présenté les taux d'imposition fédéraux pour les petites et les grandes entreprises, la plupart des participants étaient d'avis que c'était quelque peu faible, surtout pour les grandes entreprises. Ils ont également convenu qu'il était logique que les petites sociétés paient des taux d'imposition inférieurs à ceux des grandes entreprises. Les participants des trois villes ont également reçu cinq moyens légaux par lesquels les entreprises pourraient utiliser les lois existantes pour réduire leur fardeau fiscal annuel ou celui de leurs employés. Les réactions à l'ensemble de ces stratagèmes fiscaux ont été surtout négatives, car les participants estimaient qu'ils offraient aux entreprises et aux propriétaires d'entreprises des avantages injustes par rapport aux autres contribuables.

À la fin de cette longue discussion sur les impôts, les participants étaient presque tous d'accord que la priorité fiscale numéro un du gouvernement canadien était de combler les échappatoires fiscales qui permettaient aux plus riches d'éviter de payer leur juste part.

Pauvreté

Une discussion approfondie sur la pauvreté et les façons de la combattre a eu lieu à Whitehorse, à Coquitlam et à Toronto. La pauvreté était une préoccupation dans les trois communautés, mais les perceptions quant à son importance et à ses causes variaient d'un endroit à l'autre. Lorsqu'on leur a demandé si la priorité numéro un du gouvernement canadien devrait être de réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou d'augmenter le nombre de Canadiens à faible revenu qui se joignent à la classe moyenne, la plupart des participants ont choisi cette dernière. Ils ont estimé que la première option était bonne en principe, mais qu'elle ne pouvait pas aider à résoudre les causes profondes du problème ni fournir une bonne solution à long terme. En revanche, le fait d'inciter plus de gens à se joindre à la classe moyenne impliquait que ces personnes deviendraient des membres actifs de la société qui contribueraient au bien-être de la communauté et qui seraient plus susceptibles d'avoir un sentiment d'appartenance.

Aux trois endroits, les participants ont été chargés d'identifier parmi une série d'approches pour combattre la pauvreté qui devraient être classées par ordre de priorité par le gouvernement du Canada. Les solutions les mieux classées avaient tendance à se concentrer sur la fourniture d'une aide à long terme aux individus afin qu'ils puissent rester à l'écart de la pauvreté sans dépendre du soutien financier du gouvernement. La première priorité identifiée était d'investir dans la formation professionnelle afin que les gens puissent trouver des emplois bien rémunérés. La construction d'unités de logement plus abordables et l'augmentation des ressources disponibles pour la santé mentale constituaient un deuxième niveau de priorités, se classant légèrement plus bas que les investissements dans la formation professionnelle, mais bien au-dessus de toute autre solution. Redéfinir ce que signifie « faible revenu » au Canada afin qu'un plus grand nombre de Canadiens soient admissibles à un soutien, et instaurer une prestation pour enfants afin que moins d'enfants grandissent dans la pauvreté constituaient un troisième volet d'approches privilégiées pour combattre la pauvreté.

Tarifification du carbone

Une courte discussion sur la tarification du carbone a eu lieu à Whitehorse, Coquitlam et Toronto. Presque tous les participants savaient que le Canada était signataire de l'Accord de Paris sur le changement climatique et ont exprimé leur soutien à l'engagement du pays. Bien que très peu de participants se souviennent du nom de l'entente nationale signée entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur la tarification du carbone, la plupart avaient entendu parler de la décision du gouvernement fédéral d'imposer un prix sur le carbone. Bien que la plupart des participants à Toronto et à Coquitlam aient convenu qu'il s'agissait d'une politique nécessaire, la profondeur de leur soutien ou l'ampleur de leurs hésitations variaient grandement. Les participants de Whitehorse étaient les plus opposés au concept d'une taxe sur le carbone. D'une part, nombre d'entre eux ont exprimé leur ferme soutien à tous les efforts visant à améliorer l'état de l'environnement. D'un autre côté, beaucoup d'entre eux croyaient qu'il était injuste d'imposer une taxe sur le carbone aux Canadiens vivant dans des régions éloignées.

Défis locaux

Les participants de Trois-Rivières et de Whitehorse ont reçu une liste de 24 priorités gouvernementales différentes et ont été invités à identifier celles qu'ils choisiraient personnellement comme trois priorités pour leur communauté. Mis à part une poignée d'éléments qui ont été choisis dans tous les groupes, les résultats variaient considérablement d'un endroit à l'autre. Le coût du logement était la priorité numéro un à Whitehorse, mais il était absent des discussions à Trois-Rivières. À Trois-Rivières, la santé constituait la priorité la plus importante pour presque tous les participants, alors que cette question n'a été soulevée que par une poignée de participants à Whitehorse.

Parmi les priorités partagées par les deux communautés, nous trouvons la préservation d'un environnement propre, la capacité des entreprises locales à réussir, la pauvreté, et le vieillissement de la population. Des opinions sur l'importance de préserver un environnement propre ont néanmoins été exprimées avec plus d'urgence à Whitehorse.

Conduite avec facultés affaiblies

Une majorité de participants de Whitehorse ont mentionné avoir récemment entendu parler des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer les tests pour les conducteurs qui pourraient avoir consommé de la marijuana en 2018. On leur a aussi demandé si ce serait une bonne idée ou une mauvaise idée d'autoriser les agents de police d'imposer des alcootests en bordure de route pour l'alcool, même dans des situations où ils n'ont pas de raisons de soupçonner qu'un conducteur a bu. La plupart d'entre eux ont estimé que ce ne serait pas une bonne idée, estimant que les agents avaient besoin d'une cause probable pour imposer de tels tests.

Note sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer quelle proportion de la population cible a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas servir à estimer la proportion chiffrée ou le nombre d'individus de la population qui ont une opinion particulière parce que sur le plan statistique, ils ne peuvent pas être utilisés pour établir des projections.

Les groupes de discussions sur les priorités du gouvernement ont pour but d’obtenir une meilleure compréhension des points de vue des participants, et viennent souvent compléter des constatations quantitatives réunies au moyen d’enquêtes. Ce type d’information est essentiel pour le Bureau du Conseil privé dans le cadre de son rôle de conseil et d’appui au Cabinet et à ses comités.

2. Résultats détaillés

Cette section présente les résultats détaillés des discussions des huit groupes de consultation organisés dans quatre villes à travers le Canada. La section est séparée par thème de façon à mieux témoigner des diverses discussions ayant eu lieu d'une ville à l'autre. Le guide du modérateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre pour refléter des questions propres aux régions. Toutes les versions des guides du modérateur sont fournies en annexe.

Thèmes discutés

Actions du gouvernement

On a demandé aux participants de faire part au groupe de ce qu'il avait vu, lu ou entendu au propos du gouvernement du Canada récemment. Les sujets mentionnés spontanément portent sur une vaste gamme de questions :

- Légalisation de la marijuana (mentionné à chaque endroit)
- Relations entre le Canada et les États-Unis (mentionné à chaque endroit)
- L'environnement et l'Accord de Paris
- Les négociations sur le bois d'œuvre
- Célébrations du 150e anniversaire du Canada
- Immigration et réfugiés
- Améliorations au Régime de pensions du Canada et son expansion
- Aide internationale
- Négociations d'accords de libre-échange (ALENA)
- Assistance financière aux parents pour la garde des enfants
- Dépenses militaires
- Droits des personnes transgenres
- Ententes avec les Premières Nations (à Whitehorse seulement)
- Approbations de pipelines (à Coquitlam seulement)

Au nombre des sujets de discussion désignés (suggérés) pour les groupes de consultation figurent les suivants :

- Politiques canadiennes en matière de défense et de relations internationales
- Régime fiscal canadien (pas discuté à Whitehorse)
- Pauvreté (pas discuté à Trois-Rivières)
- Tarification du carbone (pas discuté à Trois-Rivières)
- Défis locaux (discutés à Whitehorse et Trois-Rivières seulement)
- Conduite avec faculté affaiblies (à Whitehorse seulement)

Politiques canadiennes en matière de défense et de relations internationales

Bien que cette question ait rarement été soulevée spontanément, la majorité des participants de tous les endroits, lorsqu'on leur a posé la question, ont entendu dire que le Canada allait augmenter ses dépenses en matière de défense. Les dépenses en nouveaux avions ont été le plus souvent mentionnées, tandis que quelques participants ont également affirmé avoir entendu que la défense du Nord canadien devenait une priorité plus élevée pour le gouvernement. En général, l'idée d'augmenter les dépenses militaires canadiennes a été bien accueillie. Les participants de Whitehorse se sont distingués pour avoir semblé plus familiers avec les chiffres financiers présentés par le gouvernement canadien et plus généralement par les Forces armées canadiennes. Les participants d'autres villes qui avaient entendu parler de changements dans les dépenses de défense du Canada ne pouvaient pas se rappeler de détails précis au-delà du fait qu'il y aurait une augmentation globale de l'investissement.

La plupart des participants qui avaient entendu parler d'une augmentation des dépenses estimaient que ce changement était probablement stimulé par des changements de politique étrangère aux États-Unis. Ils avaient l'impression que le Canada, comme les autres pays occidentaux, aurait moins besoin des États-Unis pour se défendre contre les menaces étrangères. Ce sentiment découlait de ce que les participants avaient entendu du président des États-Unis ou à propos de la politique étrangère américaine. Ils pensaient que les États-Unis allaient dorénavant réduire leur niveau de coopération avec les partenaires internationaux et se concentrer davantage sur les priorités nationales.

Cette impression générale concernant un changement dans la politique étrangère des États-Unis a fait croire aux participants que le Canada devait commencer à chercher des solutions de rechange sur le front commercial. Beaucoup ont dit qu'ils avaient l'impression que le Canada cherchait maintenant à diversifier ses possibilités commerciales avec l'Union européenne et les pays asiatiques, en commençant par la Chine. Ils ont dit s'inquiéter des récents développements de la politique américaine et ont estimé que le gouvernement canadien devait faire preuve de prudence dans ses rapports avec l'administration américaine. Certains voulaient que le Canada soit plus énergique, mais la plupart des autres participants ont contesté ce point de vue en préconisant une tactique prudente, qu'ils croyaient être l'approche privilégiée par le gouvernement canadien.

Quelques participants ont spontanément soulevé des questions environnementales dans le cadre de cette discussion générale sur la politique étrangère. Ils ont appuyé le Canada dans le respect de ses engagements environnementaux malgré le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris. Ils étaient en désaccord avec la décision des États-Unis et pensaient qu'il était bon que le Canada adopte une solide position environnementale avec ses homologues internationaux. Beaucoup ont dit que cela représentait leur point de vue sur le rôle positif du Canada dans le monde.

Banque de l'infrastructure du Canada

On a demandé aux participants de tous les endroits s'ils avaient entendu, lu ou vu quelque chose au sujet de la Banque de l'infrastructure du Canada. Seuls quelques participants avaient entendu quelque chose de spécifique au sujet de la Banque, la plupart disant qu'ils n'en avaient jamais entendu parler. Les rares personnes ayant entendu quelque chose avaient l'impression générale que cela permettait aux entreprises privées de s'impliquer dans des projets d'infrastructure, sans savoir comment ce partenariat

fonctionnerait. Il est intéressant de noter que quelques participants de Trois-Rivières ont mentionné qu'ils avaient entendu parler de la décision d'établir le siège social de la Banque à Toronto plutôt qu'à Montréal, ce qu'ils percevaient négativement.

Régime fiscal canadien

Une discussion prolongée sur le régime fiscal canadien a eu lieu à Trois-Rivières, à Toronto et à Coquitlam. La plupart des participants à Trois-Rivières et à Toronto estimaient que le régime fiscal canadien devait être modifié à certains égards, alors que les participants de Coquitlam étaient plus divisés sur la question. Certains ont dit qu'il avait besoin d'une refonte complète, tandis que d'autres pensaient que de petits ajustements pourraient être suffisants. Cependant, presque tous ont convenu que le système devait être « plus juste ». Ils considéraient que le système favorisait les membres les plus riches de la société canadienne, surtout parce qu'il permettait aux personnes disposant de plus de ressources de réduire leurs paiements d'impôt en utilisant diverses échappatoires fiscales jugées inaccessibles aux Canadiens des groupes à moindre revenu.

Exercice concernant la réforme fiscale

Dans les trois villes, on a demandé aux participants d'effectuer un exercice dans le cadre duquel ils ont été chargés de réformer le régime fiscal canadien en identifiant jusqu'à trois groupes qui, selon eux, devraient payer plus d'impôts et trois autres groupes qui devraient payer moins d'impôts. Pour ce faire, ils ont reçu une liste de 12 groupes parmi lesquels choisir :

- La classe moyenne
- Les travailleurs pauvres
- Les Canadiens à faible revenu
- Les familles avec jeunes enfants
- Les grandes entreprises
- Les petites entreprises
- Les propriétaires de petites entreprises
- Le 1 % de Canadiens qui touchent les revenus les plus élevés
- Les vétérans
- Les églises et les groupes religieux
- Les charités
- Les Canadiens à la retraite

Deux groupes se démarquent clairement parmi ceux qui devraient payer plus d'impôts: le premier 1 % des personnes qui touchent les revenus les plus élevés et les grandes entreprises. Il s'agissait de choix quasi-unanimes dans tous les groupes. Ces deux groupes économiques représentaient exactement ce que les participants avaient en tête lorsqu'ils se sont opposés aux échappatoires fiscales au début de la discussion sur les impôts. Les participants étaient convaincus que ces deux groupes trouvaient des moyens de diminuer l'effet des lois fiscales existantes en recourant à diverses échappatoires fiscales qui leur permettaient de payer moins que leur « juste part ». Cette idée était omniprésente et très fortement ressentie par beaucoup. Lorsqu'on leur a demandé d'estimer le seuil de revenu après lequel une personne serait considérée comme faisant partie du 1 % supérieur, les participants de Coquitlam et

de Toronto visaient plus haut, mentionnant souvent 1 000 000 \$ et plus. À Trois-Rivières, cette proportion était plus faible, la plupart des participants étant d'accord pour dire que des revenus de 200 000 \$ et plus faisaient probablement partie de ce groupe choisi.

La plupart des participants n'étaient pas préoccupés par les taux d'imposition réels établis pour ces personnes et sociétés. La question pour eux n'était pas le taux auquel les Canadiens les plus riches étaient imposés, mais le fait qu'ils étaient jugés capables de se soustraire aux règles actuelles pour éviter de payer le taux qu'ils devraient payer. La plupart des participants croyaient donc que la priorité du gouvernement canadien devrait être de punir les fraudeurs fiscaux ou de supprimer les lacunes juridiques plutôt que d'augmenter les taux d'imposition. Cependant, quelques participants d'un endroit à l'autre estimaient que les taux actuels devraient être augmentés, en plus de cette répression des tricheurs et des échappatoires, parce qu'ils croyaient que les personnes plus riches pouvaient payer une plus grande partie de leur revenu en impôts sans créer de difficultés. Les participants n'étaient pas tous d'accord, certains affirmant qu'il était risqué d'augmenter les taux d'imposition pour les personnes et les entreprises les plus riches, car ils démenageraient probablement du Canada et nuiraient à l'économie locale.

De nombreux participants ont estimé que les églises et les groupes religieux ne payaient pas assez d'impôts. Ils ont déclaré que ces groupes étaient déjà exemptés de payer des taxes, ce qui, selon eux, n'était pas correct. Certains participants craignaient que toute organisation puisse faire des déclarations douteuses sur le fait d'être un groupe religieux, y compris des groupes sectaires, et donc être autorisés à opérer en franchise d'impôt. D'autres se sont opposés au motif qu'il n'était pas juste que d'autres types d'organisations aient à payer des impôts, ce que les groupes religieux devraient faire aussi. Aucun autre groupe répertorié n'a été choisi par plus d'une poignée de personnes comme ne payant pas assez d'impôts.

Quant aux groupes qui devraient payer moins d'impôts, les choix étaient plus diversifiés. Les travailleurs pauvres et les Canadiens à faible revenu se sont classés parmi les deux premiers groupes ayant besoin de réduire leur charge fiscale. Ces deux groupes ont été suivis par les Canadiens à la retraite, les familles avec jeunes enfants, la classe moyenne et les petites entreprises, avec des choix fondés principalement sur des expériences personnelles ou familiales.

Bien que les travailleurs pauvres et les Canadiens à faible revenu aient été perçus favorablement, les participants croyaient qu'il existait une distinction claire entre les deux et estimaient que les travailleurs pauvres figuraient légèrement plus haut sur la liste des groupes méritant une réduction d'impôt. Les travailleurs pauvres étaient considérés comme faisant de leur mieux pour gagner leur vie et devraient être encouragés à le faire par l'entremise d'une approche fiscale équitable.

Lorsqu'on leur a demandé de définir quelle catégorie de revenu de ménages pouvait être considérée comme faisant partie de la « classe moyenne », les réponses variaient d'un creux de 30 000 \$ à un sommet de 250 000 \$. Les participants de Trois-Rivières ont donné des chiffres sensiblement inférieurs à ceux des résidents d'autres localités, ceux de Coquitlam ayant les chiffres les plus élevés. Pourtant, les chiffres les plus souvent cités se situaient entre 50 000 \$ et 120 000 \$. Les participants ont souvent expliqué qu'il était difficile de proposer un chiffre précis parce qu'il dépendait de divers facteurs, tels que

le nombre de personnes dans un ménage et dans quelle ville ou partie du pays un ménage donné était situé.

On a également demandé aux participants d'expliquer quels types de commerces viennent à l'idée lorsqu'ils parlent de petites entreprises, soit un groupe qui a rarement été choisi comme méritant une augmentation ou une réduction d'impôts. Les participants ont spontanément associé le terme aux « petites entreprises familiales » locales, principalement dans le secteur de la vente au détail. Ils ont pensé à des restaurants et cafés locaux, des ateliers de réparation, des constructeurs, etc. Ces types d'entreprises ont été considérés comme essentiels au bien-être de la collectivité et sont censés fonctionner souvent sur des budgets serrés. Beaucoup ont estimé que ces entreprises avaient besoin de toute l'aide qu'elles pouvaient trouver. Très peu de participants ont pensé à des consultants, des avocats, des médecins ou des dentistes comme étant une petite société, mais quand cela a été soulevé par l'animateur, un bon nombre de points de vue ont changé en ce qui concerne le montant d'impôts que doivent payer les petites entreprises. Ces participants ont estimé que les niveaux d'imposition pour les médecins, les avocats ou les dentistes ne devraient pas être réduits parce qu'ils n'ont pas à lutter pour survivre. Cela a poussé certains participants à suggérer que ce qui importait n'était pas la taille de l'entreprise mais plutôt l'importance de ses recettes, qui devraient être imposées à des fins fiscales. Certains participants ont également contesté l'utilisation du mot « société » pour décrire une petite entreprise. Ils ont spontanément associé le mot aux grandes entreprises, pas aux petites.

Une fois cet exercice terminé, les participants ont été chargés de fournir un nom ou une expression qui correspondait le mieux à ce qu'ils pensaient des changements fiscaux qu'ils avaient suggérés dans le cadre de l'exercice. Les mots « juste » et « équitable » ont dominé tous les autres. Les participants croyaient que ce système idéal comblerait les échappatoires fiscales et obligerait les individus et les entreprises plus riches à payer, selon eux comme il se doit, plus que les Canadiens de la classe moyenne ou ceux qui ont des revenus inférieurs.

Entreprises et impôts

La plupart des participants ne connaissaient pas les taux d'imposition fédéraux pour les petites et grandes entreprises. Cependant, la plupart croyaient qu'ils étaient probablement inférieurs aux taux d'imposition pour les individus. Lorsqu'on leur a présenté les taux d'imposition fédéraux pour chaque type de société, les participants ont estimé que c'était un peu bas, surtout pour les grandes entreprises. Lorsqu'on leur a demandé s'il était logique que les petites sociétés aient à payer une plus faible proportion de leurs revenus en impôts, la plupart ont convenu que c'était une bonne chose. Les participants ont en grande partie rejeté l'argument selon lequel les taux différentiels dissuadent les petites entreprises d'embaucher des gens. Bien que certains aient convenu que cela pouvait être interprété comme un obstacle, la plupart ont soulevé une objection en signalant que la capacité de payer est ce qui importe et non le nombre d'employés. En d'autres mots, ils voulaient que les taux soient fixés selon les revenus globaux d'une entreprise et non selon son nombre d'employés.

On a présenté aux participants deux approches stratégiques qui pourraient servir à créer une fourchette d'imposition unique pour toutes les entreprises. Le premier scénario consistait à avoir les mêmes taux d'imposition pour les petites et grandes entreprises, en échange de permettre aux petites entreprises

d'opérer en congé fiscal pour leurs premières années d'existence. Ce scénario a fait l'objet d'une réaction allant de mixte à négative. Certains ont convenu que cette mesure pourrait s'avérer suffisante pour aider les petites entreprises à croître et à stabiliser leurs finances avant qu'on leur demande de payer plus d'impôts. Cependant, d'autres craignaient que cela puisse être utilisé par certains entrepreneurs peu scrupuleux afin de constamment créer de nouvelles entreprises pour profiter des congés fiscaux, pour ensuite cesser les opérations commerciales une fois que le statut d'exonération fiscale de l'entreprise ait pris fin.

Le deuxième scénario, dans lequel les petites entreprises seraient assujetties aux mêmes taux d'imposition que les grandes, mais qui recevraient des rabais fiscaux plus généreux en échange d'investissements dans des technologies novatrices, a reçu un appui plus positif dans l'ensemble. De nombreux participants ont estimé que ce serait une meilleure approche, car celle-ci encouragerait les entreprises à innover et à croître, tout en récompensant ceux qui ont essayé d'améliorer leur situation. Le peu de gens qui étaient en désaccord avec ce scénario ont estimé qu'il ne s'appliquerait pas à de nombreuses petites entreprises opérant dans des secteurs où l'innovation n'est pas un important facteur de réussite ou d'échec, ou qu'il ne s'appliquerait tout simplement pas à certains secteurs d'activité.

Crédits d'impôt légitimes ou échappatoires fiscales ?

Les participants des trois villes ont ensuite été présentés avec cinq différentes façons pour que les entreprises puissent réduire le montant qu'elles paient en impôt. Ceux-ci comprenaient :

- Le partage des revenus entre les membres de la famille, peu importe que les membres de la famille contribuent à l'entreprise;
- L'utilisation de revenus provenant d'investissements qui ont été mis de côté pour améliorer l'entreprise, pour au lieu servir à titre de revenu individuel pour épargner de l'impôt ;
- L'inclusion de l'argent économisé dans les comptes d'affaires suivant une vente de l'entreprise, afin que cet argent soit imposé comme un revenu de gains en capital plutôt que comme un revenu personnel;
- Payer les salariés en options d'achat d'actions de la société, qui sont taxées à un taux inférieur à celui du revenu ordinaire; et enfin,
- Ne pas payer d'impôt sur les gains en capital sur le premier 850 000 \$ émanant de la vente d'une entreprise, les exploitations familiales étant totalement exonérées si la vente est faite à un membre de la famille.

Le fractionnement des revenus parmi les membres de la famille qui n'ont pas contribué à l'entreprise a suscité des réactions et des frustrations perplexes de la plupart des participants. Ces derniers l'ont en grande partie jugé inéquitable, croyant qu'il n'est pas juste d'offrir un tel fractionnement aux propriétaires d'entreprises tandis qu'eux-mêmes et la plupart des autres Canadiens n'y sont pas accés. Il n'était tout simplement pas logique pour la plupart d'entre eux qu'une personne qui ne contribue pas au travail d'une entreprise puisse être payée comme s'il s'agissait d'un employé.

Les participants ont presque unanimement estimé que le revenu mis de côté pour l'amélioration d'une entreprise devrait être utilisé à cette fin et que, sinon, celui-ci devrait être taxé comme revenu personnel suivant les mêmes taux d'imposition que les autres contribuables. Ils ont réagi de la même façon en ce

qui concerne l'inclusion de sommes économisées dans le compte d'une entreprise des suites de gains en capital provenant de la vente d'une entreprise: selon eux, ceci ne devrait pas être autorisé. De nombreux participants ont exprimé de la confusion quant au concept et ont demandé des explications supplémentaires, car l'idée que l'argent d'un compte existant pourrait compter comme faisant partie d'une valeur de vente n'a pas de sens pour eux. Ils ne comprenaient pas comment cela pouvait être le moins légal.

L'idée que les employés payaient un taux d'imposition inférieur sur la portion de leur revenu provenant d'options d'achat d'actions a généré des opinions mitigées. Ceux qui ont compris comment les options d'achat d'actions étaient évaluées et taxées croyaient qu'il était logique de ne pas les taxer en utilisant le même taux que pour un revenu fixe. Certains estimaient également que ce type de paiement devrait être encouragé parce qu'il suscite un sentiment de loyauté de la part des employés et des employeurs, ce qui rend ce type de paiement bénéfique pour les deux parties au fil du temps. Cependant, cela a suscité beaucoup de confusion pour les participants qui ne comprenaient pas la nature des options d'achat d'actions. Ils ont estimé que c'est peut-être là un moyen pour les entreprises d'éviter de payer des impôts, ou d'abaisser le montant d'argent effectivement versé aux employés. Ils n'ont pas compris non plus pourquoi les employés ne devraient pas payer le même taux d'imposition pour ce type de revenu que pour un salaire régulier.

Les avis sur les exonérations fiscales de 850 000 \$ pour les gains en capital tirés de la vente d'une entreprise ont également été mitigés. Beaucoup ont estimé que cela serait peut-être trop élevé, tandis que d'autres ont dit que les propriétaires d'entreprises qui ont travaillé dur pour construire leur entreprise sur de nombreuses années ont probablement mérité d'obtenir des allègements fiscaux au moment de la vente, car cela sera probablement une partie de leur épargne-retraite. Les points de vue des participants étaient également partagés sur l'exonération fiscale accordée aux producteurs agricoles qui vendaient leur ferme à des membres de leur famille. Certains ont convenu qu'il était logique d'encourager la transition d'une génération à l'autre parce que la production agricole était vitale pour les communautés locales. Cependant, d'autres ont estimé que si les exploitations agricoles reçoivent un traitement spécial pour les ventes au sein de leur famille, alors les entreprises familiales dans d'autres secteurs devraient bénéficier d'un allègement fiscal semblable. La même logique de transition familiale devrait s'appliquer dans l'ensemble ou ne pas s'appliquer du tout.

Dans le cadre de cette discussion sur le régime fiscal, on a également demandé aux participants s'ils étaient au courant du crédit de revenu d'emploi que tous les Canadiens qui travaillent reçoivent lorsqu'ils présentent leur déclaration d'impôt sur le revenu. La plupart des participants ne l'étaient pas, et seule une poignée d'autres participants ont pu fournir le montant approximatif de ce crédit. Lorsqu'on leur a présenté la possibilité de transformer ce crédit d'impôt universel en un crédit progressif fondé sur le revenu, qui verrait ceux aux revenus plus élevés ne rien recevoir et ceux aux revenus plus bas recevoir un crédit plus important, les opinions ont été mitigées. Certains ont estimé qu'il était bien de fournir à tous les Canadiens qui travaillaient un crédit uniforme, en guise de récompense pour tous ceux qui travaillaient. D'autre part, d'autres ont estimé que les travailleurs ayant un revenu plus élevé n'ont pas besoin de ce montant alors que les travailleurs à faible revenu méritent un coup de main.

Que faire des sommes économisées en raison de la réforme fiscale ?

Que devrait faire le gouvernement canadien avec les revenus supplémentaires générés par une réforme du régime fiscal qui permettrait de combler les lacunes fiscales et de s'assurer que tout le monde a payé sa juste part ? Quelques options ont été fournies aux participants :

- Remettre l'argent aux provinces par le biais de transferts qui financent les soins de santé
- Rembourser la dette fédérale
- Augmenter le seuil de revenu annuel que chaque canadien peut gagner avant d'avoir à payer une taxe fédérale (le seuil est maintenant d'un peu plus de 11 000 \$)
- Réduire les impôts dans la tranche d'imposition la plus basse
- Réduire les impôts pour la classe moyenne
- Diviser les revenus et poster un chèque pour ce montant à chaque canadien

Bien que plusieurs options aient été populaires, l'une d'elles s'est clairement distinguée comme la moins intéressante : l'envoi d'un chèque à tous les Canadiens. Même si certains l'ont retenu comme option, l'envoi de chèque n'a pas été jugé apte à contribuer au bien-être de l'ensemble du pays. Certains participants ont également trouvé étrange la notion d'économiser du revenu pour ne procéder ensuite qu'à une remise d'argent.

La plupart ont bien accueilli la notion d'utiliser des économies pour augmenter les paiements en matière de soins de santé. La réduction de la dette fédérale et la réduction des impôts dans la tranche d'imposition la plus basse ont également été bien reçues. Tout comme l'a été la hausse du seuil du revenu imposable, même si de nombreux participants ont dû entendre une explication afin de bien saisir en quoi consisterait cette mesure. La réduction des impôts pour la classe moyenne n'a pas beaucoup retenu l'attention des gens, que ce soit de façon positive ou négative.

À la fin de la discussion élargie sur les impôts, on a demandé aux participants ce qu'ils croyaient être la priorité numéro un du gouvernement du Canada lorsqu'il s'agissait de modifier le régime fiscal. La priorité numéro un à tous les endroits, et par une marge importante, a été la même: éliminer les échappatoires fiscales qui ont permis aux membres les plus riches de la société d'éviter de payer leur juste part.

Pauvreté

Une discussion approfondie sur la pauvreté et les moyens de la combattre a eu lieu à Whitehorse, à Coquitlam et à Toronto. La pauvreté était une préoccupation dans les trois communautés, mais les perceptions quant à son importance et sur quelles en sont les causes variaient d'un endroit à l'autre. La discussion sur la pauvreté a été la plus élaborée à Whitehorse, où plus de temps a été consacré sur le sujet.

Les participants à Whitehorse considèrent la pauvreté comme un enjeu de premier plan dans leur collectivité. Ils se sont également distingués par l'accent qu'ils ont mis sur ce qu'ils considéraient comme des inégalités et des divisions profondes dans leur communauté, ainsi que par leur niveau élevé de familiarité avec les initiatives locales de lutte contre la pauvreté. Les participants ont fait remarquer que même si Whitehorse avait une très forte proportion de résidents ayant des études postsecondaires et

des niveaux de revenu élevés par rapport à d'autres villes au Canada, ils croyaient que la ville avait aussi une proportion anormalement élevée de personnes vivant dans la pauvreté et ayant un accès limité aux ressources et outils éducatifs dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté. Beaucoup ont spontanément mentionné que les résidents autochtones avaient des niveaux de vie beaucoup plus bas et étaient souvent confrontés à des obstacles importants lorsqu'ils essayaient de changer leur situation.

La pauvreté a également été considérée comme une question importante à Toronto et à Coquitlam, mais la discussion est restée un peu plus générale. Les participants de Coquitlam ont mentionné que la pauvreté pourrait être moins problématique localement que dans d'autres villes, à commencer par Vancouver. Ils ont vu une certaine pauvreté dans leur communauté, mais ils ont pensé que celle-ci n'était peut-être pas aussi visible qu'ailleurs.

Lorsqu'on leur a demandé si la priorité absolue du gouvernement canadien devait être de réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou d'augmenter le nombre de Canadiens à faible revenu qui se joignent à la classe moyenne, la plupart des participants à ces trois endroits ont choisi la deuxième option. Ils ont estimé que la première option, c'est-à-dire de réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, était en principe pleine de bonnes intentions, mais qu'elle ne contribuerait pas à réduire les causes profondes du problème ni à fournir une bonne solution à long terme. Ils ont expliqué qu'on pourrait dépasser le seuil minimal de la pauvreté sans que cela veuille signifier la prospérité ni disposer des outils ou des ressources nécessaires pour éviter la pauvreté à long terme. En revanche, les participants ont estimé que la notion d'aider plus de personnes à rejoindre les rangs de la classe moyenne impliquait que ces individus deviendraient des membres actifs de la société, qui contribueraient ainsi au bien-être de la communauté et qui auraient davantage l'opportunité de développer un sentiment d'appartenance.

La plupart des participants ont donc estimé qu'il était important que le gouvernement fasse plus que simplement fournir aux personnes un soutien financier. Ils croyaient que les bonnes solutions à long terme pour combattre la pauvreté devaient stimuler un sentiment d'accomplissement personnel et de fierté. La prestation d'une aide immédiate aux personnes dans le besoin sous forme d'abris, de banques alimentaires et d'aide financière a été considérée comme positive et nécessaire, mais elle a été perçue comme une solution temporaire à un problème permanent causé par une variété d'enjeux sociaux, à commencer par la santé mentale et la toxicomanie ou l'alcoolisme. Cette distinction entre les correctifs à court terme et les solutions viables à long terme est apparue le plus fortement à Whitehorse, mais elle est également demeurée importante pour les participants des autres endroits.

Exercice sur la réduction de pauvreté

Aux trois endroits, les participants ont été chargés d'identifier l'ordre de priorité qui devrait être accordé par le gouvernement du Canada aux différentes méthodes de lutte contre la pauvreté figurant ci-dessous. En allant de la meilleure à la pire option :

- Investir dans la formation professionnelle afin que les gens puissent trouver des emplois bien rémunérés
- Bâtir des logements plus abordables pour les Canadiens à faible revenu

- Augmenter le soutien financier aux services de soins en santé mentale
- Redéfinir ce que signifie un « faible revenu » au Canada afin que plus de Canadiens soient admissibles à un soutien
- Mettre en œuvre une prestation pour enfants afin que moins d'enfants grandissent dans la pauvreté
- Instaurer un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens vivant sous le seuil de pauvreté
- Augmenter le supplément de revenu garanti pour les aînés célibataires à faible revenu
- Subventionner le transport en commun afin qu'il soit plus facile pour les travailleurs pauvres de se rendre au travail
- Construire plus d'abris pour fournir de la nourriture et des lits aux sans-abri
- Étendre les prestations d'assurance-emploi à plus de Canadiens qui ne trouvent pas de travail

Conformément aux opinions exprimées lors du débat d'ouverture de cette discussion sur la pauvreté, les solutions préférées ont été celles qui recelaient davantage le potentiel de générer des résultats positifs à long terme pour les particuliers, qui pourraient ainsi éviter la pauvreté et ne pas avoir à faire appel au soutien financier du gouvernement. La priorité numéro un a donc été d'investir dans la formation professionnelle afin que les gens puissent trouver des emplois bien rémunérés ; un moyen de fournir aux gens les compétences de vie nécessaires pour devenir, et rester, des membres productifs de la société. Cette approche a été perçue comme étant à l'avantage de l'ensemble de la collectivité tout en contribuant au succès des particuliers en question.

La construction d'unités de logement plus abordables et l'augmentation des ressources disponibles pour la santé mentale ont constitué un deuxième niveau de priorités, légèrement inférieures à investir dans la formation professionnelle, mais bien au-dessus de toute autre solution. L'accent sur le logement abordable a été bien perçu par les participants qui estimaient que le fait d'avoir un logement adéquat est une nécessité de vie, qui peut contribuer à rétablir la fierté d'une personne et lui donner l'aide dont elle a besoin pour refaire sa vie. Ils croyaient qu'il serait extrêmement difficile pour ceux qui n'ont pas de logis convenable de se sortir d'une situation financière ou émotionnelle difficile. À leur avis, un bon logement est une source essentielle de stabilité dans la vie d'une personne, permettant ainsi à chacun de passer à d'autres priorités. Certains ont soulevé la nécessité de construire des unités de logement abordables ou de les fournir de manière à ne pas causer de stigmatisation sociale. Ils craignaient que les personnes vivant dans de grands complexes de logement social puissent faire face à un jugement d'autres membres de la société, renforçant ainsi un sentiment d'exclusion ou d'injustice.

De nombreux participants considèrent la santé mentale comme l'un des principaux facteurs qui ont mené à la pauvreté et à l'itinérance. Ils estiment que ceux qui souffrent de problèmes de santé mentale n'ont pas suffisamment d'aide à leur disposition et croient que le gouvernement devrait investir davantage dans ce domaine. Plusieurs participants ont partagé des anecdotes personnelles sur les membres de famille et les amis qui avaient été confrontés à des problèmes de santé mentale et qui n'avaient pu trouver les ressources appropriées pour les aider.

Le troisième niveau de priorité portait sur la redéfinition de ce que signifie « faible revenu » au Canada, de sorte que plus de Canadiens soient admissibles à du soutien, ainsi que sur la mise en œuvre d'une

prestation pour enfants, afin que moins d'enfants grandissent dans la pauvreté. La première option a été choisie par quelques participants à chaque endroit parce qu'ils étaient de l'avis que l'augmentation du nombre de Canadiens ayant droit à un soutien augmenterait la probabilité que davantage d'entre eux trouveraient le moyen de sortir de la pauvreté. La deuxième option a été choisie en raison de son orientation sur les enfants. D'autres approches sur la liste ont reçu un soutien limité à tous les endroits. Ce n'est pas parce que ces solutions ont été considérées comme négatives en soi ; il s'agissait plutôt d'une forme d'aide que de nombreux participants considéraient comme des solutions temporaires plutôt que comme des solutions à long terme.

De quoi le succès a-t-il l'air ?

La mesure du succès dans la lutte contre la pauvreté était perçue différemment selon que les participants pensaient à diminuer le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté ou à augmenter le nombre de Canadiens à faible revenu qui se joignent à la classe moyenne. Pour mesurer une baisse réelle des niveaux de pauvreté, les indicateurs les plus souvent identifiés étaient les réductions des taux d'occupation des gîtes pour les sans-abri, l'utilisation des banques alimentaires et la demande d'autres services visant à aider les Canadiens pauvres. Certains participants ont également parlé de la réduction des taux de criminalité locale, des taux d'incarcération et des problèmes de santé mentale comme de bonnes mesures de réussite.

D'autre part, ceux qui ont mis l'accent sur l'augmentation du nombre de Canadiens à faible revenu qui font partie de la classe moyenne croyaient que le meilleur indicateur était probablement les recettes fiscales du gouvernement. Plus de Canadiens dans la classe moyenne signifiaient donc plus d'argent pour le gouvernement et des finances publiques généralement plus saines.

La plupart des participants ont convenu que de larges indicateurs macroéconomiques tels que le taux de chômage ou le produit intérieur brut n'étaient pas de bons moyens de mesurer le succès de la lutte contre la pauvreté. Ils ont été jugés trop généraux pour saisir les fluctuations importantes de la répartition des revenus au niveau local.

Tarification du carbone

Une brève discussion sur le prix du carbone a eu lieu à Whitehorse, à Coquitlam et à Toronto. Bien que très peu de participants aient pu se rappeler du nom de l'entente sur la tarification du carbone signée entre les gouvernements fédéral et provinciaux, la plupart avaient entendu parler de la décision du gouvernement fédéral de mettre en œuvre un prix sur le carbone. La question a surtout suscité des sentiments positifs à Toronto et à Coquitlam, et davantage de débats à Whitehorse. Bien que la plupart des participants de Toronto et de Coquitlam aient convenu qu'il s'agissait d'une politique nécessaire, la profondeur de leur soutien variait grandement. Certains ont exprimé un fort soutien à son endroit, tandis que d'autres ont été moins catégoriques ou même réticents et qu'une poignée d'autres personnes ont indiqué leur objection à la notion. Toutefois, presque tous les participants des trois endroits, y compris ceux qui ont indiqué leur opposition à la tarification du carbone, ont estimé que le changement climatique est un problème qui doit être abordé. Ils savaient également que le Canada était signataire de l'Accord de Paris sur le changement climatique, et ont exprimé leur appui à l'égard de cet engagement.

Cela a souvent été tenu en contraste au retrait récent de l'accord par les États-Unis, que les participants ont estimé être une erreur.

Les participants qui ont exprimé leur appui à la notion d'une tarification du carbone estimaient qu'il s'agit là d'une étape nécessaire et efficace des efforts déployés par le Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ceux qui appuyaient à contrecœur l'idée avaient tendance à convenir que quelque chose doit être fait, mais qu'ils n'étaient pas entièrement convaincus de l'efficacité de cette mesure ou de la capacité des gouvernements à mesurer correctement les émissions de carbone par les pollueurs, et encore moins pouvoir en obliger l'application. Ceux qui s'opposaient à cette mesure ont surtout estimé que ce serait complètement inefficace et que les petits pollueurs seraient punis injustement, en commençant par des particuliers canadiens. Ils percevaient également cette mesure comme une ponction fiscale de la part du gouvernement.

Lorsqu'on informés que l'imposition d'une tarification du carbone s'était avérée fructueuse dans de nombreux pays, les opposants dont la conviction vacillait ont changé d'avis, tandis que les partisans réticents ont adopté une attitude plus positive. Cette information n'a pas eu d'effet sur les plus ardents opposants, qui ont noté qu'ils préféraient une approche moins punitive.

Les participants de Whitehorse avaient le plus de sentiments partagés sur la question de la tarification du carbone. D'une part, la plupart ont exprimé un fort soutien envers tout effort visant à améliorer l'état de l'environnement, en partie parce qu'ils se sentent liés à celui-ci, vivant dans une région éloignée où la préservation de la faune est d'une grande importance. D'autre part, les opinions sur une tarification du carbone ont beaucoup variés. De nombreux participants ont convenu que l'imposition d'une tarification du carbone était une bonne idée pour le Canada en général, mais ils s'inquiétaient de l'effet que celle-ci pourrait avoir sur les résidents du Yukon, et estimaient qu'il était injuste pour les Canadiens vivant dans des régions éloignées. Ils ont fait remarquer qu'il était beaucoup plus difficile pour les gens des régions éloignées de se sevrer des carburants fossiles en raison de leur dépendance à l'égard des véhicules à gaz pour le transport et les loisirs. Ces participants ont estimé que le manque d'options en matière de transport en commun et le coût déjà élevé de la nourriture et d'autres produits essentiels rendraient plus punitive pour eux une tarification du carbone. Si celle-ci était mise en œuvre, les participants ont dit espérer qu'elle prendrait en quelque sorte compte des différents besoins des localités éloignées. Les participants craignent que certains groupes, y compris les personnes âgées, soient injustement sanctionnés par une tarification du carbone et qu'ils ne soient pas en mesure de se permettre certaines nécessités fondamentales de la vie.

Les participants à tous les endroits ont convenu que c'était une bonne idée pour l'argent recueillie par le biais de la tarification du carbone puisse demeurer dans leur province ou territoire. Ils ont également convenu que cet argent devrait être utilisé pour financer des programmes ou des initiatives qui aideraient leur collectivité à diminuer son empreinte carbone plutôt que de fusionner ces sommes à d'autres recettes fiscales.

Défis locaux

Les participants de Trois-Rivières et de Whitehorse ont reçu une liste de 24 priorités gouvernementales différentes et ont été invités à identifier celles qu'ils choisiraient personnellement comme trois priorités pour leur communauté. Mis à part une poignée d'éléments qui ont été choisis dans tous les groupes, les résultats variaient considérablement d'un endroit à l'autre.

Parmi les priorités partagées par les deux communautés, nous trouvons la préservation d'un environnement propre (tout particulièrement à Whitehorse), la capacité des entreprises locales à réussir, la pauvreté, et le vieillissement de la population. Ceux qui ont choisi un environnement propre ont surtout mis l'accent sur la nécessité de préserver les sources d'eau et les terres locales, et quelques-uns ont également affirmé que la transition vers les énergies renouvelables devrait être une priorité absolue pour le gouvernement canadien. En ce qui concerne la préservation des terres et de l'eau, de nombreux participants à Whitehorse ont cerné la nécessité de mieux réglementer l'industrie minière, en particulier les efforts de nettoyage suivant la fermeture d'une mine. Ils ont fourni divers exemples d'opérations minières locales qui n'ont pas fait les efforts nécessaires de nettoyage après avoir arrêté leurs activités.

La capacité des entreprises locales à réussir a été considérée comme aussi importante aux deux endroits. Les participants qui l'ont choisi comme première priorité croyaient que la prospérité des entreprises locales signifiait aussi de meilleures circonstances pour la communauté. Les participants de Trois-Rivières ont déploré une diminution de la base industrielle locale et voulaient voir des mesures directes pour réduire cette tendance. Ils craignaient que l'emploi local de qualité ne devienne plus rare à l'avenir. La pauvreté a été choisie comme première priorité par plusieurs personnes aux deux endroits. Les raisons de ce choix ont été détaillées dans la section du présent rapport consacrée à cette question.

Les coûts de logement ont été classés comme la priorité numéro un à Whitehorse, mais n'ont pas été choisis par un seul participant à Trois-Rivières, reflétant les réalités très différentes dans les deux communautés. Les participants de Whitehorse ont mentionné que le coût du logement dans la ville était trop élevé pour les niveaux de revenu local. De nombreux participants ont estimé que le prix d'une maison à Whitehorse était comparable aux prix trouvés à Vancouver ou à Toronto, situation qu'ils jugent inacceptable. Ils craignaient que les jeunes générations ne soient pas en mesure de s'acheter une maison à l'avenir, et ont également signalé leur inquiétude quant à la capacité des personnes à revenu fixe, principalement des aînés, à pouvoir s'offrir un logement convenable au sein de la collectivité. Le manque de logements, y compris le manque d'unités de logement abordable pour les plus démunis, a été considéré comme la principale raison des prix élevés. La disponibilité du service Internet à large bande a également été choisie comme première priorité par plusieurs répondants à Whitehorse.

À Trois-Rivières, les soins de santé se sont distingués comme la priorité la plus importante pour presque tous les participants, alors que cette question n'a été soulevée que par une poignée de participants à Whitehorse. Les préoccupations au sujet des soins de santé étaient variées, en commençant par les temps d'attente et l'état du système en général. Deux autres préoccupations ont été soulevées par plusieurs participants à Trois-Rivières, mais pas à Whitehorse : les taux d'obtention de diplômes du secondaire et l'intégration des immigrants dans la collectivité.

Un nombre d'enjeux additionnels ne se trouvant pas sur la liste préétablie de Whitehorse ont été mentionnés. Il s'agissait notamment des niveaux d'imposition, des questions autochtones, de la transition vers l'énergie propre et de la stabilité mondiale. À Trois-Rivières, le système éducatif et le terrorisme ont été signalés comme absents de la liste.

La discussion suivante n'a seulement eu lieu qu'à Whitehorse

Conduite avec facultés affaiblies

On a demandé aux participants de Whitehorse s'ils avaient entendu parler de modifications récentes ou proposées aux lois régissant la conduite avec facultés affaiblies au Canada. Une majorité de participants de Whitehorse ont mentionné avoir récemment entendu parler des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer les tests pour les conducteurs qui pourraient avoir consommé de la marijuana, au moment où le gouvernement se prépare à en légaliser l'utilisation en 2018. La plupart des participants ont estimé que des efforts étaient en cours, mais ne croyaient pas qu'une solution claire ait encore été identifiée. Ils ont pensé qu'il était plus difficile de tester pour l'utilisation de la marijuana que pour la consommation d'alcool parce qu'un alcootest standard ne serait pas en mesure de détecter la présence de médicaments dans le système.

On leur a aussi demandé si ce serait une bonne idée ou une mauvaise idée d'autoriser les agents de police d'imposer des tests en bordure de route pour déceler la présence d'alcool, même dans des situations où ils n'ont pas de raisons de soupçonner qu'un conducteur en a consommé. La plupart d'entre eux étaient d'avis que ce ne serait pas une bonne idée, estimant que les agents avaient besoin d'une cause probable pour imposer de tels tests. Sans cause probable, les participants ont dit craindre que des particuliers ou des groupes de particuliers soient injustement ciblés par des policiers, tout en d'avis qu'une telle politique serait une atteinte aux droits à la vie privée et qu'elle dénoterait un excès arbitraire du pouvoir étatique. Après avoir été informés que certains pays avaient utilisé cette approche avec un degré élevé de succès, les moins ardents opposants ont déclaré qu'ils pourraient être ouverts à l'idée. Les plus ardents opposants ont réitéré leur désaccord, mais ont estimé qu'une version plus limitée de cette proposition était appropriée. En fait, ils ont convenu que les essais sans cause probable étaient acceptables s'ils étaient effectués dans le cadre d'une opération de prévention à un endroit précis pour un laps de temps déterminé. Cette mesure a été considérée comme acceptable parce qu'elle signifierait que tous les conducteurs qui passeraient par cet endroit auraient à subir le même type d'examen.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette série de recherches qualitatives fait partie d'un projet permanent de recherche qualitative. Au total, pendant l'année civile 2017, 144 groupes de discussion se seront réunis, en nombreuses vagues (jusqu'à 18 vagues séparées), puis il sera possible de renouveler le cycle annuel de recherche pour deux années additionnelles.

Cette sixième vague comprenait huit groupes de discussion, dont les séances se sont déroulées du 12 juin 2017 au 21 juin 2017. Les séances de tous les groupes de discussion ont duré environ deux heures et ont eu lieu en soirée; dans chaque ville, la première séance débutait à 17 h 30, et la deuxième séance, à 19 h 30. Voici le lieu et les dates de ces séances :

- 12 – Trois-Rivières, QC
- 14 juin – Whitehorse, YK
- 19 juin – Toronto, ON
- 21 juin – Coquitlam, BC

Au total, 12 personnes ont été invitées à participer à chaque séance afin de garantir la présence d'au moins 8, 9 ou 10 participants à chacune. En tout, 82 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir été présents aux séances dans les locaux des groupes de discussion.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de dépistage aux fins de sélection. Le questionnaire de dépistage aidait à garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d'hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d'autant d'hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l'annexe B.

L'outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c'est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>), ainsi qu'à toutes les lignes directrices et normes de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de recherche d'Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances des groupes. Ipsos a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio/vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir

d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois.
- Dans les deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude.
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années.
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur.
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Drummondville) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion.
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - un magazine ou journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'identifier ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

**Questionnaire de recrutement
Gouvernement du Canada**

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

- Oui **CONTINUER**
- Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Refus	9	

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous? **[RECRUIT MIN 3 per group]**

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]**?

Moins de 20 000 \$	1	}	Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2		
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3		
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4		Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5		
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6		
150 000 \$ et plus	7		
Ne sait pas/refus	99	Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.	

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	}	ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2		

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convenez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu'une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C'est formidable, vous pouvez participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l'adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

Endroit	Heure	Date
Trois-Rivières Hôtel Delta, Centre des Congrès 1620, rue Notre Dame Centre Salles: Vieille Forge & Vieux Port	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 12 juin 2017
Whitehorse Coast High Country Inn 4051 4th Avenue Ballroom A – participants Ballroom B1 – clients	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 14 juin 2017
Toronto Head Research 1255 Bay Street, 3rd Floor	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 19 juin 2017
Coquitlam Executive Plaza 405 North Road Salles: Spruce et Pine	Groupe 1 – 5:30pm Groupe 2 – 7:30pm	Le 21 juin 2017

Nous vous demandons d'arriver au moins 20 minutes à l'avance pour vous assurer de trouver le lieu et avoir le temps de vous inscrire auprès des hôtes. Le paiement de la prime dépend de la participation aux séances de groupe de discussion.

De plus, nous vérifierons votre identité avant la séance, alors veuillez vous assurer d'apporter deux pièces d'identité avec photo produites par le gouvernement (p. ex. permis de conduire,

carte d'assurance maladie ou autre). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous invitons un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. Nous vous avons invité(e) à participer en fonction des questions que nous avons abordées il y a un instant, nous vous demandons donc de ne pas envoyer un représentant en votre nom si vous n'êtes pas en mesure de participer. **SI, POUR UNE QUELCONQUE RAISON, VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE PARTICIPER, VEUILLEZ NOUS APPELER AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS REMPLACER.** Vous pouvez communiquer avec nous au 1-xxx-xxx-xxxx à notre bureau. Quelqu'un vous appellera la veille pour vous rappeler l'événement de discussion.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

À quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? SUR LA PAGE COUVERTURE

Merci beaucoup pour votre aide!

Annexe C. Guide de discussion français

INTRODUCTION (5 minutes)

- Présentation du modérateur et mot de bienvenue à l'intention des participants au groupe de discussion.
 - Comme nous l'avons indiqué dans le cadre du processus de recrutement, nous tenons des groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada.
- La rencontre durera environ deux heures. N'hésitez pas à vous absenter en cas de besoin.
- Explication concernant :
 - L'enregistrement audio – La rencontre est enregistrée à des fins d'analyse, au cas où il serait nécessaire de révérifier la teneur des échanges. Les bandes audios demeurent en notre possession et ne seront transmises à personne sans le consentement écrit de tous les participants.
 - Le miroir d'observation – Derrière la vitre, des observateurs représentant le gouvernement assistent à la rencontre.
 - Il est également important de savoir que vos réponses d'aujourd'hui n'auront aucune incidence sur vos échanges avec le gouvernement du Canada.
 - La confidentialité – Soyez assurés que tout ce que vous direz au cours de la rencontre sera tenu strictement confidentiel. Nous n'attribuons pas les commentaires à des personnes en particulier. Notre rapport présente un sommaire des faits saillants de la rencontre, mais aucun nom n'y est mentionné. Le rapport peut être consulté à la Bibliothèque du Parlement ou à Archives Canada.
- Description du fonctionnement d'un groupe de discussion :
 - Les groupes de discussion favorisent une discussion franche et ouverte. En qualité de modérateur, mon rôle est de guider la discussion et d'encourager tout un chacun à y prendre part. Une autre fonction du modérateur est de veiller à ce que la discussion ne dérape pas et respecte l'horaire prévu.
 - Votre rôle consiste à répondre aux questions et à exprimer vos opinions. Nous voulons connaître toutes les opinions, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. N'hésitez donc pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion est différente de celles des autres participants. Les autres peuvent ou non partager votre point de vue. L'opinion de chacun est importante et mérite le respect.
 - J'aimerais également souligner qu'il n'y a pas de mauvaises réponses. Nous cherchons simplement à connaître vos opinions et attitudes. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances. Nous n'attendons aucune préparation de votre part en prévision de cette rencontre.

Veillez noter que le modérateur n'est pas un employé du gouvernement du Canada et qu'il est possible qu'il ne soit pas en mesure de répondre à certaines de vos questions concernant le sujet de la discussion. Si des questions importantes sont soulevées pendant la rencontre, nous tenterons d'obtenir les réponses avant votre départ.

- (Le modérateur se présente). Les participants se présentent en mentionnant seulement leur prénom.
 - Quels sont vos passions ou vos passe-temps principaux?

MISE EN TRAIN (5 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?

DÉFENSE (10 minutes)

- Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit au sujet de la politique de défense du Canada?
 - SONDER : Qu'avez-vous entendu?
 - (si l'examen de la politique de défense est mentionné) SONDER : Qu'est-ce qui vous a plu/déplu au sujet de cette annonce?
- Est-ce que quelqu'un a entendu quoi que ce soit au sujet de la politique étrangère du Canada?
 - SONDER : Qu'avez-vous entendu?
 - De manière générale, y a-t-il quoi que ce soit au sujet de la politique étrangère du Canada qui devrait être changé?
- Est-ce que quelqu'un sait ce qu'est la Banque de l'infrastructure du Canada?
 - SI OUI :
 - Pouvez-vous expliquer ce que c'est?
 - En avez-vous entendu parler dernièrement?

IMPÔTS (50 minutes), À TROIS-RIVIÈRES, TORONTO ET COQUITLAM SEULEMENT

EXERCISE SUR PAPIER :

Veillez imaginer que vous réformez le régime fiscal au Canada. En gardant à l'esprit que le gouvernement a besoin de revenus fiscaux pour financer les services, inscrivez un plus à côté d'un *maximum* de trois groupes qui devraient selon vous payer davantage d'impôt et un moins à côté d'un *maximum* de trois groupes qui devraient selon vous payer moins d'impôt. N'hésitez pas à inscrire tout autre groupe qui est manquant à votre avis et à lui ajouter un plus ou un moins.

- La classe moyenne
 - Les travailleurs pauvres
 - Les Canadiens à faible revenu
 - Les familles avec de jeunes enfants
 - Les grandes sociétés
 - Les petites entreprises
 - Les propriétaires de petites entreprises
 - Les personnes appartenant à la tranche supérieure de 1 % en ce qui a trait au revenu
 - Les anciens combattants
 - Les églises et les groupes religieux
 - Les organismes de bienfaisance
 - Les Canadiens à la retraite
-
- Pourquoi avez-vous choisi ces groupes qui devraient payer davantage d'impôt?

- *SONDER au sujet des personnes appartenant à la tranche supérieure de 1 % en ce qui a trait au revenu si ce groupe a été choisi : Sur lequel des objectifs suivants préféreriez-vous que le gouvernement se concentre pour réformer le régime fiscal – obliger les Canadiens les plus riches à payer leur juste part, obliger les riches à payer davantage d'impôt ou éliminer les niches fiscales principalement utilisées par les Canadiens les plus riches pour payer moins d'impôt?*
- Pourquoi avez-vous choisi ces groupes qui devraient payer moins d'impôt?
- Comment résumeriez-vous ou décririez-vous l'ensemble des changements que vous avez proposés? Autrement dit, quelles seraient les répercussions sur le régime fiscal si les augmentations et les diminutions d'impôt que vous avez proposées entraînent en vigueur?
- L'un des éléments de la liste était les « petites entreprises ». Quels types d'exemples vous viennent à l'esprit lorsque vous songez à de petites entreprises? (*Vous n'avez pas à nommer des exemples précis, nous aimerions savoir les types d'entreprises auxquels vous pensez.*)
 - *SONDER : Saviez-vous que les petites entreprises comprennent les dentistes, les médecins et les consultants, dont bon nombre n'ont pas d'employés?*
- Est-ce que quelqu'un connaît le taux d'imposition pour les petites entreprises et les grandes sociétés au Canada? (...) *Le taux d'imposition des grandes sociétés est de 15 % et celui des petites entreprises, de 10,5 %.*
 - À votre avis, serait-il plus juste que les deux types d'entreprises aient le même taux d'imposition ou que les petites entreprises bénéficient d'un taux d'imposition moins élevé? POURQUOI?
 - Certains disent que le taux d'imposition inférieur des petites entreprises les dissuade d'embaucher davantage d'employés et de devenir de plus grandes entreprises. Est-ce préoccupant?
- Que pensez-vous de l'idée d'augmenter le taux d'imposition des petites entreprises au même niveau que celui des grandes entreprises, mais de les exempter de payer de l'impôt au cours de leurs premières années d'activités puisqu'il s'agit des années les plus difficiles pour les petites entreprises?
- Que pensez-vous de l'idée d'augmenter le taux d'imposition des petites entreprises au même niveau que celui des grandes entreprises, mais de leur offrir une exemption d'impôt pour l'équipement et la technologie afin de favoriser l'innovation et la croissance?

Je vais vous lire une série d'autres changements fiscaux possibles en ce qui concerne les entreprises et l'emploi. *Pour chacun, demander si les participants estiment que le changement rendra le régime fiscal plus juste ou moins juste et POURQUOI.*

- À l'heure actuelle, les petites entreprises peuvent embaucher des membres de la famille et partager le revenu avec eux, que ces membres de la famille travaillent ou non. Plus il y a de membres de la famille qui partagent le revenu, moins chacun paie d'impôt. Certains disent que le gouvernement devrait exiger une preuve que les membres de la famille qui touchent un salaire travaillent réellement pour une entreprise.
- Les entreprises du secteur privé peuvent recourir à un portefeuille de placements en vue d'améliorer leur entreprise dans le futur. Toutefois, certains propriétaires d'entreprise finissent

par réaliser des économies d'impôt sur leur revenu personnel plutôt que de dépenser cet argent pour améliorer leur entreprise. Certains disent que le gouvernement devrait taxer cet argent à un taux supérieur s'il est retiré du portefeuille sans être utilisé pour améliorer l'entreprise.

- Les propriétaires d'entreprise ont parfois une importante somme d'argent dans leur compte d'entreprise. Un propriétaire d'entreprise qui retire cet argent pour l'utiliser à des fins personnelles doit payer de l'impôt sur ce revenu personnel, comme tout autre Canadien. Un propriétaire d'entreprise qui vend son entreprise doit payer de l'impôt selon le montant gagné lors de la vente, c.-à-d. l'impôt sur les gains en capital. Les gains en capital sont imposables à un taux inférieur à celui associé au revenu personnel. Par conséquent, certains propriétaires d'entreprises incluent l'argent contenu dans leur compte d'entreprise dans la vente afin de payer moins d'impôt au total. Certains disent que le gouvernement devrait empêcher cette pratique.
 - **DONNER UN EXEMPLE AU BESOIN :** Supposons qu'un propriétaire d'entreprise souhaite vendre son entreprise pour 1 million de dollars et que son compte d'entreprise contient 100 000 \$ en espèces. Le propriétaire d'entreprise pourrait payer de l'impôt sur le revenu personnel pour les 100 000 \$ en espèces et sur la vente de 1 million de dollars, en vertu des règles de l'impôt sur les gains en capital. Par ailleurs, supposons que le propriétaire d'entreprise inclut plutôt les 100 000 \$ dans la vente, ce qui porte le fruit de la vente à 1,1 million de dollars. Dans ce cas, il paierait de l'impôt sur les gains en capital sur la somme totale de 1,1 million de dollars. Étant donné que la somme de 100 000 \$ est soumise à un taux d'imposition inférieur en est considérée comme faisant partie des gains en capital, le propriétaire d'entreprise paierait moins d'impôt que s'il vendait son entreprise pour 1 million de dollars et gardait les 100 000 \$ (l'impôt qu'il paierait sur la somme de 100 000 \$ incluse dans la vente serait abaissé de 50 %). **NOTE AU MODÉRATEUR :** SUPPOSER QUE L'ENSEMBLE DE CE SCÉNARIO SURVIENT AU COURS DE LA MÊME ANNÉE.
- Les employés qui détiennent des options sur titres de l'entreprise paient moins d'impôt que s'ils recevaient le même montant sous forme de salaire. Certains disent que les options sur titres devraient être considérées comme des revenus courants pour faire en sorte que les personnes bénéficiant d'options sur titres paient le même montant d'impôt que s'ils avaient reçu le montant équivalent en espèces.
 - **SONDER :** À votre avis, à qui profitent les programmes d'options sur titres pour les employés?
- À l'heure actuelle, à la vente d'une entreprise, les premiers 850 000 \$ de profits de la vente ne sont pas imposables et un impôt sur les gains en capital est prélevé sur la moitié de tout ce qui dépasse ce montant. Certains disent que ce seuil de 850 000 \$ devrait être abaissé.
 - Il existe actuellement une exception s'il s'agit de la vente d'une ferme à un membre de la famille. Dans ce cas, les profits de la vente ne sont pas imposables. Croyez-vous que les autres entreprises devraient également bénéficier d'une exemption fiscale en cas de vente à des membres de la famille?

- Qui parmi vous connaît le crédit pour emploi? Qui parmi vous croit recevoir ce crédit? *Il s'agit d'un crédit d'impôt d'une valeur d'un peu plus de 1 000 \$ que reçoivent tous les Canadiens occupant un emploi.*
 - Certains ont suggéré que ce crédit soit modifié pour faire en sorte que les Canadiens à revenu supérieur ne le reçoivent pas, mais que les Canadiens à revenu inférieur reçoivent un crédit plus élevé. Qu'en pensez-vous?
 - *SONDER pour savoir si les participants appuient l'idée* : Où devrait avoir lieu la coupure? À quel échelon de revenu le crédit devrait-il être retiré?
- Nous n'avons pas parlé de la façon dont les fonds récupérés allaient être dépensés pour la plupart des mesures ci-dessus, mais le gouvernement pourrait les utiliser pour déployer un certain nombre de mesures. Auxquelles des fins suivantes préféreriez-vous que les fonds récupérés soient consacrés? *Lire la liste et demander aux participants quelles mesures devraient être déployées et POURQUOI.*
 - Diviser les revenus et poster un chèque du montant obtenu à tous les Canadiens
 - Retourner les fonds aux provinces sous la forme de transferts pour financer les soins de santé
 - Rembourser la dette fédérale
 - Hausser le seuil de revenu annuel que tous les Canadiens peuvent toucher avant d'avoir à payer de l'impôt fédéral (à l'heure actuelle, ce seuil est légèrement au-dessus de 11 000 \$)
 - Baisser l'impôt pour l'échelon de revenu le plus bas
 - Baisser l'impôt pour la classe moyenne
- Parmi tous les changements fiscaux dont nous avons parlé aujourd'hui, quelle est la mesure que vous aimeriez le plus voir déployer par le gouvernement?
- Y a-t-il des mesures que vous ne voulez absolument pas voir déployées par le gouvernement?

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES (10 minutes) DEMANDER SEULEMENT À WHITEHORSE

- Avez-vous entendu quoi que ce soit récemment au sujet des lois canadiennes sur la conduite avec facultés affaiblies? Qu'avez-vous entendu?
 - SONDER AU BESOIN : Avez-vous entendu parler de modifications proposées à ces lois?
- Saviez-vous qu'un policier peut déjà arrêter tout conducteur pour vérifier s'il respecte le code de la route, y compris s'il possède un permis de conduire valide et une police d'assurance et s'il est sobre?
- Pensez-vous que le fait d'autoriser les policiers à procéder à un alcootest en bordure de la route, même dans les situations où ils ne soupçonnent pas que le conducteur a consommé de l'alcool, rendrait nos routes plus sécuritaires?
 - Compte tenu du nombre élevé de personnes tuées chaque année par des conducteurs avec facultés affaiblies, certains soutiennent que les policiers devraient être autorisés à exiger un test dans ces situations.
 - D'autres pensent que beaucoup de gens sont soumis à un test inutilement.
 - Qu'en pensez-vous?

RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS POUR LE MODÉRATEUR :

Le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi qui modifierait tout le régime du Code criminel ayant trait à la conduite avec facultés affaiblies. La première partie de ce projet de loi porterait sur la mise en place d'un régime rigoureux de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies par la drogue en prévision de la légalisation du cannabis. Les modifications proposées incluent une nouvelle « limite légale » dans les cas de délits liés aux drogues et de nouveaux outils afin de mieux détecter les conducteurs ayant les facultés affaiblies.

En deuxième partie, ce projet de loi réformerait totalement le régime de transport du Code criminel pour créer un nouveau système moderne, simplifié et plus cohérent dans le but de mieux prévenir la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

La seconde partie du projet de loi réformerait en profondeur le volet portant sur la conduite avec facultés affaiblies. Voici certains des éléments clés :

- simplifier et moderniser les dispositions liées au transport du Code criminel, y compris la conduite avec facultés affaiblies, en vue de créer un cadre législatif plus cohérent et efficace
- autoriser le dépistage obligatoire d'alcool afin de faciliter la détection d'un conducteur ayant les facultés affaiblies
- éliminer certaines défenses qui encouragent les comportements à risque
- faciliter la preuve liée au taux d'alcoolémie dans le cas de certaines infractions pour conduite avec facultés affaiblies
- préciser les exigences en matière de divulgation de la Couronne en ce qui concerne la preuve liée au taux d'alcoolémie

Les dispositions actuelles du Code criminel ayant trait au transport sont le résultat de modifications à la pièce adoptées au fil des années. Ainsi, elles sont complexes et difficiles à comprendre, même pour les juristes. Le projet de loi fournirait un cadre juridique plus clair et plus cohérent. En outre, il permettrait d'accroître l'effet de dissuasion, il faciliterait la détection des conducteurs avec facultés affaiblies et il simplifierait les enquêtes et la preuve dans les cas d'infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies. Ces mesures devraient contribuer à accélérer les procédures judiciaires et à réduire les délais.

POUR CEUX QUI DISENT QUE LES GENS SONT SOUMIS À UN TEST INUTILEMENT :

- La conduite avec facultés affaiblies est la principale cause criminelle de décès et de blessures au Canada. Certaines études révèlent que 1 000 personnes sont tuées chaque année, et que des milliers d'autres sont blessées. Des études menées dans d'autres pays (notamment en Australie et en Irlande) ont révélé que les alcootests effectués en bordure de la route réduisaient considérablement les accidents mortels, jusqu'à plus de 40 % dans certains cas. Est-ce que cela change votre point de vue?
- Pensez-vous que les policiers devraient être autorisés à arrêter un conducteur s'ils remarquent une infraction quelconque, comme un feu arrière défectueux? Pensez-vous que les interventions de ce type sont acceptables parce qu'elles protègent le public?

TARIFICATION DU CARBONE (15 minutes) SEULEMENT À WHITEHORSE, TORONTO ET COQUITLAM

- Qu'est-ce que le Gouvernement du Canada a fait concernant l'environnement au cours de la dernière année?
 - Avez-vous entendu parler de leur politique de tarification du carbone?

Le Gouvernement du Canada a indiqué qu'à partir de 2018, toutes les provinces devront mettre en place une taxe sur les émissions de carbone.

Les provinces pourront décider si cette tarification se fera par la mise en place d'une taxe sur la pollution au carbone, ou un système d'échange de crédits sur les émissions.

Le prix de la pollution au carbone devra s'établir à un minimum de 10\$ la tonne en 2018 et augmenter de 10\$ chaque année jusqu'à 50\$ la tonne en 2022. Les provinces et territoires ayant mis en place un système d'échange de crédits devront baisser le plafond de pollution admissible afin de rencontrer les cibles d'émissions de gaz à effet de serre pour le Canada. Le Gouvernement du Canada fournira un système de tarification aux provinces et territoires qui n'auront pas mis en place leur propre système d'ici 2018.

Les revenus demeureront dans la province ou le territoire où ils sont prélevés. Les provinces et territoires pourront utiliser les revenus générés comme bon leur semble.

- Quelles sont, s'il y a lieu, les choses que vous aimez avec cette approche?
- Quels sont, s'il y a lieu, les désavantages de cette approche?
- Quelles sont les principaux arguments en faveur de la tarification du carbone?
- Quelles sont les principaux arguments en défaveur de cette approche?

- Saviez-vous que le Canada est signataire de l'Accord de Paris sur les changements climatiques? Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer de quoi il s'agit?
 - L'Accord de Paris stipule que tous les pays doivent réduire leurs émissions de pollution au carbone.
 - Croyez-vous que le Canada puisse atteindre les cibles qu'il s'est fixées avec l'Accord de Paris *sans mettre en place* un système de tarification du carbone?
 - Si la tarification du carbone était la seule manière pour la Canada d'atteindre ses cibles, serait-ce un argument assez convaincant pour la mise en place d'une telle tarification?

DÉFIS LOCAUX (35 minutes), À TROIS-RIVIÈRES ET WHITEHORSE SEULEMENT

- Veuillez songer à tout ce que le gouvernement a fait au cours de la dernière année. Selon vous, qu'est-ce qui aura l'effet le plus positif sur [Trois-Rivières/Whitehorse]?
- Le gouvernement a-t-il fait quoi que ce soit qui aura selon vous un effet négatif sur [Trois-Rivières/Whitehorse]?

EXERCISE SUR PAPIER :

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent divers éléments. Je vous demanderais de cocher tous ceux qui constituent selon vous une préoccupation majeure dans votre collectivité.

REMARQUE : IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PRÉSENTER LES ENJEUX DANS CET ORDRE AUX PARTICIPANTS.

- Rétrécissement de la classe moyenne
- Capacité de réussite des entreprises et des industries locales
- Vieillesse de la population
- Offre de services de garde abordables
- Offre de service Internet à large bande
- Offre de service de téléphonie cellulaire
- Offre de services de soins de santé
- Offre d'emplois
- Offre de transport en commun
- Offre de services
- Coût du logement
- Criminalité
- Surdoses de drogues
- Contrôle des armes à feu
- Itinérance
- Intégration des immigrants dans la collectivité
- Montant des prestations d'assurance-emploi pour ceux qui n'arrivent pas à trouver du travail
- Faibles taux d'obtention de diplômes d'études secondaires
- Pauvreté
- Préservation de la salubrité de l'environnement
- Qualité des routes et des ponts
- Sécurité de la retraite
- Congestion routière
- Départ des jeunes à la recherche d'opportunités ailleurs

Je vous demanderais maintenant d'encercler les deux ou trois éléments qui vous préoccupent le plus.

- Y a-t-il quoi que ce soit qui manque dans cette liste?
- SI LE TEMPS LE PERMET – PARLER DE QUELQUES ENJEUX QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉS :
 - Qu'est-ce qui pose problème *en particulier*? Pourquoi est-ce un problème?
 - S'agit-il d'une situation qui s'est détériorée au cours des dernières années ou d'un problème qui a toujours existé?

CONCLUSION (5 minutes)